



Les échos du caté

5ème

Année 2011/2012

23 janvier 2012

Numéro 5

INSTITUTION LIBRE DE
MARCQ

Pastorale 5ème: 03 20 65 92 30
poste 479

Coordonnatrices:

Martine Debarge et Véronique
Toulemonde

Editorial:

Le cierge que tu tiendras allumé à la main est, lui aussi, un symbole très fort. Il exprime toutes les merveilles de la foi chrétienne, qu'on voudrait partager, sans trouver les mots pour le dire.

Un cierge qui faiblit, ou même s'éteint sous le vent, puis qui repart de plus belle, c'est le rappel du cierge de ton baptême, c'est le symbole de notre foi, encore si fragile, mais que tu vas réaffirmer avec force.

Martine Debarge

martine.debarge@laposte.net

Véronique Toulemonde

v.toulemonde@gmail.com

Dates à retenir:

Remise de la lumière
Jeudi 2 février à 20h

Réunion de parents:

Mardi 27 mars à 20h

Recevoir la lumière.

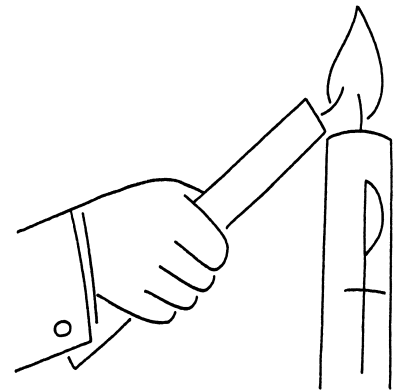
Nous vous rappelons que vous êtes invités avec votre enfant à la **remise de la lumière**, le jeudi 2 février 2012 à 20h, à l'église du Sacré Cœur de Marcq.

Cette célébration est la deuxième étape vers la profession de Foi.

C'est aussi un temps fort pour les jeunes de 5ème : ils sont tous invités!

J'ai reçu à mon baptême la lumière de Dieu, symbolisée par le cierge pascal. Qu'ai-je fait de cette lumière ? Est-elle un guide dans ma vie ?

A l'occasion de ce temps de prière, parents et enfants pourront raviver cette flamme.



Pour les parents : toutes les infos.

Pour préparer la profession de foi de votre enfant, nous vous invitons à une réunion, pour les parents, le mardi 27 mars 2012, de 20h à 21h30, salle Scalbert.

Vous prendrez connaissance ce jour-là de tous les détails concernant les

retraites, le déroulement des temps forts : remise de croix, messes. Vous pourrez nous poser toutes vos questions. Et nous vous parlerons de votre rôle de parents, et de la façon dont vous pouvez aider votre enfant, et participer à la préparation.

Attention:

au verso, réponse définitive pour la profession de foi.

Tous les élèves doivent nous la rendre pour le 6 Février, qu'elle soit positive ou négative.

Il nous manque encore 25 questionnaires. Votre enfant a-t-il rendu le sien ?

Aubes pour la profession de foi.

Nous vous conseillons de réserver dès que possible une aube pour la messe. Voici quelques adresses :

Librairie Tirloy : 62 rue Esquermoise Lille 03 20 55 37 09

Librairie Verstraete : 232 rue Nationale Lille 03 20 54 05 03

Monastère de la Plaine « la Cessoie » 287, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRE Tel : 03 20 51 76 20

L'artisanat monastique (vente) Parvis de ND de la Treille Lille: 03 20 55 22 19

Certains pressings ou merceries proposent aussi des locations

La croix sera fournie par le collège le jour de la Remise de Croix, au retour de la retraite.

Pour indication, la retraite coûtera cette année entre 70€ et 75€

Nous vous rappelons ici les horaires des messes.

classes	retraites	Remises de croix	messes	
5 5 5 6 5 7	21/22 mai	Mardi 22 mai à 19h15	Samedi 26 mai 14h 5 ^{ème} 5 5 ^{ème} 6 de A à L	Samedi 26 mai 16h 5 ^{ème} 6 de M à Z 5 ^{ème} 7
5 10 5 11 5 12 5 13	24/25 mai	Vendredi 25 mai à 19h15	Dimanche 27 mai 9h30 5 ^{ème} 10 5 ^{ème} 11	Dimanche 27 mai 11h30 5 ^{ème} 12 5 ^{ème} 13
5 2 5 8 5 9	29/30 mai	Mercredi 30 mai à 19h15	Samedi 2 juin 14h 5 ^{ème} 2 5 ^{ème} 8 de A à L	Samedi 2 juin 16h 5 ^{ème} 8 de M à Z 5 ^{ème} 9
5 1 5 3 5 4	31 mai/1 juin	Vendredi 1 juin à 19h15	Dimanche 3 juin 9h30 5 ^{ème} 1 5 ^{ème} 3 de A à E	Dimanche 3 juin 11h30 5 ^{ème} 3 de F à Z 5 ^{ème} 4

Certificats de baptême et attestation de première communion

Nous vous rappelons que nous avons besoin du certificat de baptême de votre enfant. En cas de difficulté, vous pouvez le demander à l'évêché du lieu de baptême. Si c'est dans le diocèse de Lille, vous adressez votre demande par écrit, avec nom, prénom, date de naissance, lieu de baptême, et en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse, à l'adresse suivante :

Évêché de Lille, Service actes de baptêmes

68 rue Royale 59042 Lille Cedex

Dans tous les cas, gardez une photocopie!

Pour l'attestation de première communion, c'est la paroisse où ce sacrement a été célébré qui la délivre de la même manière. Une photocopie du livret de famille chrétienne peut suffire. Pensez à rajouter le nom de famille.

Les élèves ayant reçu ces sacrements dans notre institution n'ont pas à fournir ce document. Si vous êtes dans ce cas, merci de nous en préciser la date.

Talon-réponse à remettre à Mme Debarge ou Mme Toulemonde pour le 06/02/2012 au plus tard.

Nom : _____ Prénom : _____ en 5^{ème} _____

- Souhaite faire sa profession de foi cette année.
 Ne désire pas faire cette démarche cette année.

M et Mme _____

- ont pris connaissance de l'horaire des temps forts et messes de profession de foi et s'engagent à les respecter.
 ont bien noté la réunion du 27 mars.

Signature des parents :

signature de l'élève :